



**VILLE DE BIOT**

Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de Grasse  
Canton d'Antibes-Biot  
Communauté d'Agglomération  
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e  
**VILLE DE BIOT**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 22 septembre 2022**

**Salle du Conseil – Médiathèque Communautaire  
17h00 – Séance publique du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

- 0-01. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2022.
- 0-02. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Compte-rendu des décisions prises par le Maire – Article L. 2122-22 du CGCT.
- 0-03. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Avenant au procès-verbal de mise à disposition du domaine public pour le rechargement des véhicules électriques au profit de la CASA.
- 0-04. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Contrat de concession hors service public – Mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires – Approbation du choix du délégataire – Autorisation de signature du contrat.

**Rapporteur : Madame Catherine DUPRÉ-BALEYTE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, déléguée aux Ressources Humaines, à la Santé publique et à la Défense de la cause animale**

- 1-01. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de carrière.
- 1-02. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de service.

**Rapporteur : Madame Caroline JOUSSEMET, 5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée à l'Environnement**

- 2-01. ENVIRONNEMENT – Plan d'aménagement forestier 2020-2039 pour la forêt communale – Désignation des coupes d'arbres 2023.

**Rapporteur : Monsieur François PEIGNE, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Finances et à la Commande Publique**

- 3-01. FINANCES – Budget Ville – Passage à la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- 3-02. FINANCES – Budget annexe Office de Tourisme – Passage à la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- 3-03. FINANCES – Budget Ville – Créances admises en non-valeur.

**Rapporteur : Madame Sylvie SANTAGATA, 7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires civiles et funéraires et à la Sécurité des établissements recevant du public**

- 4-01. ÉTAT-CIVIL – Recensement général de la population 2023 – Création des emplois d'agent recenseur et de coordonnateur – Rémunération.

**Rapporteur : Monsieur Christian LATY, Conseiller Municipal, délégué aux Affaires juridiques et foncières**

5-01. FONCIER – Cession du lot n°9 de l'immeuble cadastré section BI, n° 40 sis 2 chemin Neuf.

5-02. FONCIER – Classement de parcelles dans le domaine public routier non cadastré.

5-03. FONCIER – Projet Saint-Éloi – Acquisition des parcelles cadastrées section BE, n°30 et 40.

**Rapporteur : Monsieur Gérard PETIT, Conseiller Municipal, délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement**

6-01. URBANISME – Plan Local d'Urbanisme : Approbation de la modification n°9.

6-02. URBANISME – Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

**Rapporteur : Madame Mélissa FARINELLI, Conseillère Municipale, déléguée au Développement économique, à la Mémoire nationale et aux Jumelages**

7-01. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Signature de la charte d'engagement des organismes publics en faveur des TPE et PME – Soutien au « Small Business Act 06 ».

Biot, le 14 septembre 2022

Le Maire,



Jean-Pierre DERMIT  
Conseiller Départemental  
Vice-président de la CASA